

<p style="text-align: center;"><b>Réunion du bureau de l'UPLS du mercredi 30 mars 2016</b> <b>Ecole des Mines de Paris, salle L218, 17h-19h</b></p>
---

**Etaient présent(e)s**

MM Agathe Albert, Geneviève Chanson-Solana, Sandrine Costa-Colin, Laurence Gauthier, Danièle Heiderscheidt, Théa Jung, Véronique Marimpouy, Sophie Mellano-Aussel, Cécile Michaut, Annie Wyss, Rémy Boulard, Pierre Chabot, Jean Duchesne, Christophe Repplinger.

**Invitée** : Mme Nathalie Marc (allemand -Lycée Corneille- Rouen)

**Excusé(e)s** : MM Myriam Cosnefroy, Brigitte Duconseille, Isabelle Guillot, Jean-Michel Pannecoucke, Léa Thalmart.

**1) Point sur les rencontres institutionnelles et inter-associatives depuis janvier 2016**

**Réunion du 18 mars 2016 au ministère de l'enseignement supérieur du Comité de concertation et suivi des classes préparatoires** avec la directrice générale de l'Enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, (DGESIP) Mme Simone Bonnafous.

Cette réunion aurait du être convoquée beaucoup plus tôt, comme l'avaient demandé les associations lors de la réunion précédente de mars 2015, mais le ministère n'était visiblement pas pressé, en contradiction avec la fonction de ce comité, qui est de concerter les acteurs au sujet des décisions à prendre pour des classes préparatoires, et pas uniquement de les informer de décisions prises. L'ordre du jour était manifestement erroné : y figuraient des points concernant la réforme des concours scientifiques, qui n'ont pas été abordés, les personnes convoquées ne relevant pas de cette réunion plus technique.

Points principaux évoqués dans le cadre du comité de concertation et de suivi:

- Question d'APB et des 10% de bacheliers mention TB qui n'ont pas fait de vœu de filière sélective ; les associations de classes préparatoires font état de 'détournement' de cette mesure, théoriquement destinée à orienter vers les CPGE de bons bacheliers qui n'auraient pas fait ce choix d'orientation. La mesure, qui est en soi louable, semble avoir un effet 'pervers'. Il en résulterait un 'surclassement', faussant les critères établis par les jurys de professeurs et rétrogradant injustement de meilleurs étudiants retenus sur des critères de dossier. Le ministère n'a pas semblé considérer cette question comme importante, jugeant que ces étudiants ayant fait leur preuve au baccalauréat obtenaient ainsi une nouvelle chance; les associations, relayant les constats des professeurs, souhaiteraient que les candidats ayant été retenus par la procédure normale puissent se voir maintenus dans leur vœu. Il reste bien sûr à voir dans quelle proportion cette mesure dite des 10% permet à des élèves d'accéder à des classes préparatoires (tout niveaux confondus) et quel est leur parcours à l'issue de ces classes, ce qui demande un peu de temps

et de recul. Il est à noter que la Cour des Comptes s'est auto-saisie de la question d'APB, pour en mesurer les bénéfices et suggérer des améliorations possibles.

- Ouvertures et fermetures de classes : c'est le point qui fâche le plus. On observe avec le recul de plusieurs années des conditions de fermeture opaques et pas toujours compréhensibles (plus de PC\* sur l'académie de Poitiers par exemple...). Les associations de professeurs sont informées tardivement, ce qui complique les demandes de mutation et la gestion du mouvement spécifique. Des décisions sont prises au niveau rectoral, et il est émis le souhait que le ministère reprenne la main afin que la gestion reste nationale.
- La mise en place des conventions entre les lycées à classes préparatoires et les ECSCP.

Apparemment tout n'est pas encore réglé, la signature de certaines conventions étant retardée à la demande de certains ECSCP, mais globalement la procédure se met en place. Le ministère ne dispose que de données de septembre 2015, ce qui laisse planer des incertitudes çà et là.

Un compte-rendu officiel de cette réunion sera établi par le ministère et soumis à l'approbation du comité : nous le publierons dès réception.

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès soudain d'un membre du comité, M Pierre Sineux, Président de l'Université de Caen, historien, vice-président de la CPU, avec qui nous avons échangé de manière fort constructive lors du comité de mars 2015.

Une réunion spécifique est prévue avec les représentants des Grandes Ecoles Scientifiques au ministère le lendemain 31 mars sur l'organisation des concours. Y seront question le problème du calendrier des concours (jugé trop long) et d'un projet de rapprochements et de banques communes, selon un échéancier qui pour l'heure reste non précisé. Les associations de classes préparatoires n'y sont pas convoquées, car ce n'est pas directement de leur ressort. Par contre, nous serons informés des premiers débats lors de la prochaine commission Amont.

**Echanges avec les autres associations :** dans le cadre de rencontres inter-associatives , Rémy Boulard a assisté le 30 janvier 2016 à une table ronde, faisant suite à l'assemblée générale de l'APLCPGE (association des proviseurs de Lycées à Classes Préparatoires, à l'invitation de son président, proviseur du Lycée Louis-le-Grand, M. Jean Bastianelli ) et a pu s'entretenir avec divers représentants de l'IGEN, des Classes Préparatoires et de l'Enseignement supérieur. La table ronde, qui réunissait MM Hervé Biaisser, directeur de l'école CentraleSupélec (nouvelle appellation de cet ensemble ), M Jean-Michel Blanquer, directeur de l'ESSEC, M Stéphane Grégoire (Ecole d'Economie de Toulouse) , et E Augé, vice-président du conseil scientifique Paris-Orsay, portait

sur la question suivante : « quel avenir pour les prépas ? (Cf compte-rendu séparé à venir)

**Question des ORS** : nous avons échangé sur la question des difficultés dans l'académie de Caen pour les collègues (de langues essentiellement) n'ayant pas la classe complète. Les syndicats sont intervenus et la question est en passe de règlement. L'UPLS est en contact avec les représentants des langues de l'APHEC sur ces questions et souhaiterait qu'une réunion de représentants des deux comités puisse avoir lieu avant les AG respectives de l'APHEC (Toulouse 28 mai) et l'AG de l'UPLS (samedi 11 juin – Lycée Henri IV, Paris)

Philippe Heudron (APHEC) souhaiterait également une réunion entre les associations de professeurs de CPGE et les syndicats sur la question des statuts. Cette réunion pourrait avoir lieu en mai 2016. De nombreuses questions (comme par exemple la question de la prise en compte de l'effectif global pour le calcul de l'ORS) ne sont pas tranchées, car les positions divergent grandement. Il convient d'aborder le point de manière très concertée, les échéances politiques de l'an prochain étant décisives.

**Réforme des TIPE** : suppression de la partie ADS au tétraconcours. Projet de présentation d'un « abstract » en anglais. Plusieurs questions se posent et quelle position adopter pour l'UPLS ?

- L'anglais devient de fait langue obligatoire
- Peut-on envisager que les enseignants de langue soient associés à la préparation sur le quota d'heures consacrées au TIPE dans les établissements ?
- Ce travail va-t-il être évalué ? par qui et comment ?

### **Réunion du mardi 29 mars sur la fusion des Concours Centrale Supélec et CCP pour la filière TSI.**

Christophe Repplinger et Laurence Gauthier ont assisté pour l'UPLS à la première réunion, qui a eu lieu la veille. La décision de fusion a été prise, la réflexion est donc engagée sur les modalités et les différentes épreuves constituant la maquette du nouveau concours, et réunit les associations représentant les filières concernées (UPS, UPSTI, UPLS). La prochaine réunion est fixée pour le 17 mai 2016.

### **Réunions Amont de la CGE du 6 janvier et du 30 mars 2016. (CR séparés, ci-joint pour celui du 6 janvier, à venir pour celui du 30 mars)**

**2) Calendrier des écrits 2016** et collecte des sujets pour envoi aux adhérents et publication sur le site.

Les épreuves écrites se dérouleront du 18 avril au 12 mai. Certaines épreuves du concours CCP auront lieu le jeudi 5 mai, jour férié de l'Ascension.

Les sujets seront collectés et envoyés aux adhérents par Jean-Michel Pannecoucke pour les langues et Sandrine Costa-Colin pour les lettres.

(Cf : calendrier récapitulatif ci-joint des épreuves de français et de langues de la session 2016, établi par l'UPLS en complément du calendrier général des épreuves SCEI).

**3) Préparation de l'assemblée générale de l'UPLS** du samedi 11 juin 2016 au Lycée Henri IV à partir de 14 h. L'UPLS remercie M Corre, le proviseur du Lycée Henri IV d'avoir accepté de nous louer une salle pour cette AG annuelle. Organisation d'un buffet par un traiteur pour l'accueil autour d'un café. Projet d'une visite dans le quartier à partir de 16 heures. G. Chanson va contacter un guide conférencier.

**Points qui seront abordés :**

Remplacement des membres du bureau. Nécessité d'intégrer de nouveaux collègues en lettres et en langues.

Fonctionnement : améliorer la communication et la mise en ligne des informations. Définir des fonctions précises pour chacun, et envisager des actions concertées avec les associations soeurs.

**4) Points sur les finances et l'état des adhésions**

Nous avons actuellement 350 adhérents à jour de cotisation 2016 ce qui est peu (nous tournons à 500 en général en fin d'année). Un message de rappel a été envoyé aux adhérents et les réactions commencent à arriver.

La somme en caisse est très importante (plus de 34000 euros). L'UPLS souhaite organiser une journée destinée aux nouveaux adhérents pour les accompagner dans leurs nouvelles fonctions dès la rentrée : cette proposition soumise par JM Pannecoucke par courrier a reçu l'aval du comité : il semble souhaitable de pouvoir la placer un samedi de septembre 2016 (le 17 /09 ou le 24/09 sans doute au lycée Saint-Louis) .

Pour ce faire, il va être nécessaire de transmettre une affiche et des documents par l'intermédiaire des correspondants de l'UPS, qui peuvent assurer une plus grande couverture auprès des collègues enseignant dans les sections scientifiques et toucher ainsi de nouveaux collègues.

**5) Questions diverses**

Prochaine réunion du comité le matin de l'assemblée générale 11 juin.

La séance est levée à 18H55. Secrétariat de séance assuré par Sandrine Costa-Colin.